

Financement des entreprises : capital investissement ou créinvestissement ?

Source de financement privilégiée pour les PME/PMI, le capital investissement (ou private equity) les autorise à effectuer des investissements lourds, impossibles à réaliser d'une autre façon.

A plus petite échelle, une autre technique est apparue sur le marché, permettant à un cadre de participer au capital d'une société tout en faisant bénéficier celle-ci de ses compétences : cela s'appelle le créinvestissement.

Capital-risque pour démarrer une société débutante et/ou de haute technologie, capital-développement pour financer la croissance des entreprises, capital-transmission - qui consiste, non en une augmentation de capital, mais en un rachat majoritaire via des "rachats avec effet de levier" (LBO/LBI...) -, telles sont les solutions du capital investissement. Elles s'adressent à des PME/PMI dont le potentiel de croissance et de rentabilité est très fort, et qui sont dotées d'un management à la hauteur. L'investisseur possédant une partie du capital aura bien naturellement un droit de regard sur la gestion de la société. Il fera par ailleurs profiter celle-ci de son expérience, de sa connaissance du marché, etc.

Les avantages de la mezzanine

A côté de l'investissement en capital peut s'ajouter un financement mezzanine, produit intermédiaire entre la dette et les fonds propres. Il prend le plus souvent la forme d'obligations à bons de souscriptions d'actions (BSA), mais peut aussi se traduire par des obligations convertibles, des obligations remboursables en actions...

Comme l'explique François Petit, dirigeant de CIC Mezzanine, la mezzanine offre de nombreux avantages :

- pour la société emprunteuse, elle offre des ressources à moyen terme non amortissables, donc avec une ponction réduite sur le cash-flow qui n'entrave pas la croissance de l'entreprise;
- pour l'actionnaire, elle permet de renforcer les fonds propres de sa société



en évitant ou en limitant la dilution;
- pour le prêteur bancaire, elle offre des quasi fonds propres supplémentaires, ce qui sécurise son rôle de prêteur;
- et pour l'investisseur en mezzanine, elle présente un risque intermédiaire entre dette et capital, un rendement élevé en partie fixe, une forte liquidité de la partie obligataire et un rendement global qui rivalise avec le rendement du capital.

Une solution qui gagne par conséquent à être connue...

Réconcilier l'actionnaire, le dirigeant et le salarié

"Un créinvestisseur est un cadre qui souhaite investir et s'investir dans une entreprise existante ou en cours de constitution" explique Catherine Martin, Présidente de la Financière des Créinvestisseurs et de la Formation des Créinvestisseurs. L'idée qu'elle a développée réconcilie les valeurs et intérêts de l'actionnaire et du salarié. Sa solution innovante représente en effet une alternative en adéquation avec les mentalités : le dirigeant a besoin d'une équipe de direction soudée pour l'épauler, tandis que le cadre apprécie de s'inscrire

dans une vision à long terme de l'entreprise. Il souscrit alors à l'augmentation de capital d'une société afin de l'intégrer, dans le cadre d'un CDI, aux côtés du chef d'entreprise, en apportant des fonds et les compétences complémentaires à celles du dirigeant.

Créé à l'origine pour les sociétés en amorçage, souvent confrontées à de grandes difficultés pour collecter tant les fonds que les compétences nécessaires, le créinvestissement se destine également à toute société souhaitant grandir ou se consolider.

La Financière des Créinvestisseurs sélectionne avec rigueur les entreprises. Aujourd'hui, les demandes touchent des secteurs variés, les sociétés souhaitant y faire appel tant pour la création, le développement en France ou à l'international, ou la transmission. ●

Florence Pastre

Une utilité évidente en temps de crise...

En cette période de crise économique et financière qui se traduit par une raréfaction des capitaux, près de 1 700 entreprises ont été accompagnées par le Capital investissement en 2011: un record. Plus de 8 sur 10 sont des PME.

On a pu constater que les entreprises accompagnées par le capital-investissement, et plus particulièrement les PME, connaissaient des progressions de chiffre d'affaires et d'effectifs plus rapides que les autres.

(Etude AFIC / Grand Thornton)